

**ADHÉSION À L'OPTION D'ÉLECTRICITÉ
INTERRUPTIBLE POUR LA CLIENTÈLE DE MOYENNE
PUISSANCE ET UTILISATION DE L'OPTION
D'ÉLECTRICITÉ INTERRUPTIBLE POUR LA CLIENTÈLE
DE GRANDE PUISSANCE**

1 Le présent document porte sur l'adhésion de la clientèle de moyenne puissance à
2 l'option d'électricité interruptible et sur l'utilisation de l'option d'électricité interruptible
3 pour la clientèle de grande puissance. Les résultats présentés concernent l'année
4 financière 2012 mais, comme ces options sont utilisées par le Distributeur pendant
5 l'hiver, un bilan de la période d'hiver, soit du 1^{er} décembre d'une année au 31 mars de
6 l'année suivante, est également présenté.

1 ÉLECTRICITÉ INTERRUPTIBLE MOYENNE PUISSANCE

7 Aucun client n'a participé à l'option d'électricité interruptible pendant l'hiver 2012-2013.
8 Ainsi, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, aucun crédit n'a été versé.

2 ÉLECTRICITÉ INTERRUPTIBLE GRANDE PUISSANCE

9 Durant l'hiver 2011-2012, 21 clients ont participé à l'option pour une puissance effective
10 totale variant de 611 à 702 MW.

- 11 • Le Distributeur n'a pas fait appel à l'option durant le mois de décembre 2011 et un
12 montant de 1,5 M\$ en crédits a été versé aux clients participants.
- 13 • Le Distributeur a eu recours à l'option pendant une période de 4 heures en janvier
14 2012. Il s'agit de la seule période d'interruption de l'hiver 2011-2012. Un montant
15 de 4,5 M\$ en crédits a été versé aux clients participants pour les mois de janvier,
16 février et mars 2012.
- 17 • Pour l'ensemble de l'hiver 2011-2012, un montant total de 6,0 M\$ en crédits a été
18 versé aux clients participants.

19 Durant l'hiver 2012-2013, 27 clients ont participé à l'option pour une puissance effective
20 totale variant de 964 à 974 MW.

- 21 • Le Distributeur n'a pas fait appel à l'option durant le mois de décembre 2012 et un
22 montant de 2,1 M\$ en crédits a été versé aux clients participants.
- 23 • Le Distributeur a eu recours à l'option à plusieurs reprises du 18 au 25 janvier
24 2013 alors que sévissait une période de froid intense. Durant cette période, les
25 clients ont été appelés à s'interrompre entre 24 et 34,5 heures. Le Distributeur n'a

1 pas eu recours à l'option pour le reste de l'hiver et un montant de 10,0 M\$ en
2 crédits a été versé aux clients participants pour les mois de janvier, février et mars
3 2013.

- 4 • Pour l'ensemble de l'hiver 2012-2013, un montant total de 12,1 M\$ en crédits a été
5 versé aux clients participants.

6 Par conséquent, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, des crédits
7 totalisant 6,6 M\$ ont été versés aux clients participants. Compte tenu du fait qu'un
8 montant de 7,2 M\$ a été inclus dans les achats d'électricité postpatrimoniale projetés
9 pour l'année 2012¹, il en résulte un écart de (0,6) M\$ qui est inscrit dans le compte de
10 *pass-on* relativement à l'année 2012.

¹ Soit 850 MW à 8,5\$/kW-hiver.